

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 26 octobre 2021

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe GINDER, Maire, sur convocation écrite adressée individuellement à chaque membre du conseil par Monsieur le Maire le 19 octobre 2021.

Etaient présents : P. Ginder - Y. Meyer - J.C. Spinnhirny – A. Letienne - A. Sutter - H. Goepfert - P.Y Schwartz - C. Jusseron - J. Belcastro - Y. Berreur

Absents excusés : S. Vogt

Absent :

En application de l'article L2541-6 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, désigne Madame Angélique SUTTER, en qualité de secrétaire de séance du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la vente de bois. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout du point.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU.

Le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2021 ne soulève pas d'observations et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

ADOPTION DES STATUTS DU SIVOSC

Monsieur le Maire rappelle que suite à la demande et la proposition du SIVOSC, les statuts du SIVOSC ont été adoptés par le conseil municipal de Brinckheim le 1^{er} juin 2021.

Cependant suite au contrôle de légalité, Monsieur le Préfet nous a informés de la non-conformité de certains points figurant dans les statuts validés.

Monsieur le Maire propose de modifier ces statuts et donne lecture des changements.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de valider la nouvelle proposition des statuts.

VENTE DE BOIS

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite à la tempête de dimanche 17 octobre un arbre est tombé sur la maison des chasseurs de même plusieurs arbres menacent de tomber.

L'entreprise Barth-Schneider de Geispitzen est intervenue pour l'abattage d'une dizaine d'arbres pour la sécurisation du site, les arbres ont été laissés sur place.

Monsieur le Maire propose de vendre ces troncs à hauteur de 30 € le stère.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de valider la vente d'arbres à hauteur de 30 € le stère.

PISTE CYCLABLE

Monsieur MEYER Yves donne un compte-rendu de la dernière réunion concernant le projet de piste cyclable qui est divisé en 2 lots. Ce sera une voie verte c'est-à-dire que pourront y circuler les piétons et les vélos. L'idée pour le moment est de rester côté sud. Les études de faisabilité sont en cours.

DOSSIERS D'URBANISME

Monsieur le Maire présente les différents dossiers d'urbanisme déposés en mairie depuis le dernier conseil municipal :

*La déclaration préalable de la société NT3F pour le ravalement de façade de la maison sise 2 rue de l'Eglise

*La déclaration préalable de Monsieur VOGT Stéphane pour le ravalement de façade de la maison sise 7 rue des Abeilles

*La déclaration préalable de Monsieur David BLAETTLER pour la construction d'une piscine à son domicile 17 a rue du 19 Novembre

DIVERS

*Monsieur le Maire remercie vivement les membres du conseil municipal qui ont organisé et animé le Stammtisch du 23 octobre, ce fut une réussite. Une vingtaine de personnes ont pris part à cet après-midi récréatif

*Madame Angélique SUTTER informe que les fenêtres de l'avent auront lieu cette année.

*Monsieur Henri GOEPFERT présente les prochains travaux, il s'agit du changement des gouttières du dépôt communal, la réparation et l'entretien de la toiture de l'église, ainsi que la remise en état des avaloirs de la chaussée rue des Vergers.

*Monsieur le Maire rappelle que le prochain conseil municipal aura lieu le 23 novembre

Rien ne restant à délibérer, M. le Maire déclare la session close.

Délibéré les jour et an susdits.

Séance close à 20h30.

Le Maire : Philippe GINDER

Les Membres du Conseil municipal :

M. Goepfert:

M. Schwartz:

M. Meyer:

M. Spinnhirny:

Mme Sutter:

Mme Letienne:

M. Berreur:

M. Vogt: absent

M. Belcastro :

M. Jusseron :